

**Principales conclusions de l'Assemblée des bénéficiaires
de la Plateforme des femmes
(Goma, 13-15 mai 2015)**

**Convocation inaugurale des bénéficiaires de la Plateforme des femmes
au titre de l'Accord-cadre pour la paix, la sécurité et la coopération**

*Thème : Renforcer les mouvements de femmes et leurs capacités pour promouvoir
une paix durable dans la région des Grands Lacs*

13-15 mai 2015, Hôtel Cap Kivu, Goma (RDC)

Principales conclusions

Introduction

Du 13 au 15 mai 2015, le Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la région des Grands Lacs a organisé la réunion susvisée à Goma (RDC) en collaboration avec les principaux partenaires de la mise en œuvre de la Plateforme des femmes, à savoir : le Fonds mondial pour les femmes (GFW); le Fonds pour les Femmes Congolaises (FFC); Femme Africa Solidarité (FAS); et le Bureau de la Représentante spéciale du Secrétaire général chargée des questions de violences sexuelles commises en période de conflit; avec le concours de la MONUSCO.

La réunion a rassemblé 60 femmes occupant des postes de direction et représentant 42 organisations communautaires du Burundi, de l'Ouganda, de la République démocratique du Congo et du Rwanda.

Fonds d'affectation spéciale du Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général. Ce Fonds est financé par les contributions des Gouvernements néerlandais et irlandais et de la Fondation Oak.

Fondation et donateurs pour la mise en œuvre de l'Accord-cadre pour la paix, la sécurité et la coopération. Les délibérations des participants avaient pour but de convenir d'un programme commun visant à approfondir leurs connaissances et accroître leur participation au processus de paix dans la région des Grands Lacs, y compris en explorant les possibilités de synergies et de collaboration entre leurs organisations respectives et le Forum régional des femmes de la CIRGL, en vue de resserrer les liens par-delà les frontières. Les participants ont approuvé la tenue d'une Assemblée annuelle des bénéficiaires et appelé les donateurs à verser des contributions supplémentaires à la Plateforme des femmes. Les principales conclusions de la réunion sur les grands thèmes de l'Assemblée sont résumées ci-dessous.

Description du contexte politique dans la région des Grands Lacs et état de mise en œuvre de l'Accord-cadre pour la paix, la sécurité et la coopération pour la RDC et la région

L'Accord-cadre pour la paix, la sécurité et la coopération, le Plan d'action régional, les objectifs fixés et la Feuille de route établie par le Bureau de l'Envoyé spécial mettent clairement en évidence les liens entre la Plateforme des femmes et l'Accord-cadre. La Plateforme reste un outil inestimable pour l'autonomisation des femmes. Elle s'appuie sur l'impulsion déjà donnée par les groupes de femmes dans la région en faveur de la justice, de la paix et de la sécurité pour tous les citoyens de la région des Grands Lacs. La mise en œuvre de l'Accord-cadre a enregistré des progrès constants. Cependant, plusieurs obstacles subsistent, auxquels toutes les parties doivent s'attaquer. Les participants ont formulé, à cet égard, les recommandations suivantes :

- L'Accord-cadre étant un accord global requérant la participation de toutes les parties prenantes, l'Envoyé spécial devrait poursuivre ses efforts à tous les niveaux pour trouver des solutions durables par le biais d'approches collectives et collaboratives afin d'atteindre les objectifs de l'Accord-cadre dans la région.
- Les femmes, en particulier au niveau des communautés, devraient être représentées aux réunions régionales de l'Accord-cadre, notamment aux réunions du Comité d'appui technique et aux réunions faisant suite à la résolution 1325 du Conseil de sécurité de l'ONU.

Renforcement des partenariats et des synergies aux fins de la mise en œuvre des accords-cadres régionaux relatifs à la consolidation de la paix : l'Accord-cadre pour la paix, la sécurité et la coopération pour la RDC et la région et la résolution 1325 du Conseil de sécurité de l'ONU

À l'issue d'un échange de vues et de perspectives concernant l'Accord-cadre pour la paix, la sécurité et la coopération et le Plan d'action régional établi comme suite à la résolution 1325, les bénéficiaires de subventions ont formulé les recommandations suivantes :

- Les synergies et la collaboration entre le Forum régional des femmes de la CIRGL et la Plateforme des femmes devraient être intensifiées à tous les niveaux dans la région des Grands Lacs.
- Les femmes de la région des Grands Lacs devraient se doter des capacités nécessaires pour faire évoluer leurs communautés et aussi envisager de nouveaux moyens de tisser des liens pour avoir un impact global dans l'avancement des objectifs de la Plateforme des femmes de l'Accord-cadre.

- La Plateforme devrait appuyer un plus grand nombre d'activités au niveau local pour faire connaître l'Accord-cadre, afin d'en assurer la mise en œuvre et le suivi effectifs.
- L'Envoyé spécial devrait s'efforcer de persuader les pays signataires de l'Accord-cadre d'élaborer un plan d'action national pour donner suite à la résolution 1325 du Conseil de sécurité de l'ONU si ce n'est déjà fait.

Établissement de liens entre les activités entreprises par les bénéficiaires, comme autant d'interventions porteuses de changements dans la région

En s'aidant des indicateurs élaborés par la Plateforme, les participants ont indiqué les principaux résultats des activités entreprises dans chacun des domaines thématiques de la Plateforme, ainsi que les principales difficultés rencontrées. Les obstacles le plus souvent cités étaient l'insécurité et la présence persistante de groupes armés entravant le bon déroulement des activités dans certaines localités. Les recommandations suivantes ont été formulées :

- L'expérience des bénéficiaires au niveau local devrait être largement documentée pour en tirer les enseignements et en faire part aux responsables politiques ainsi qu'aux donateurs potentiels.
- Les bénéficiaires devraient échanger entre eux, au niveau national, des informations sur les activités en cours ou prévues, harmoniser leurs plans de travail, et entreprendre des activités conjointes ainsi que des activités de plaidoyer pour promouvoir l'Accord-cadre et la résolution 1325 du Conseil de sécurité de l'ONU, à titre d'activités transversales.

Renforcement des capacités des organisations de femmes pour qu'elles puissent fournir un travail soutenu et attirer des partenaires potentiels

La réunion était entrecoupée de sessions d'échange d'informations et de renforcement des capacités, portant en particulier sur les sujets suivants : les énergies propres et les technologies connexes au service du développement durable, la mobilisation des mouvements de femmes, les technologies de l'information et de la communication, la mobilisation de ressources et les plaidoyers. Ces sessions avaient pour but de doter les partenaires et bénéficiaires de la Plateforme des compétences requises pour être efficaces et efficaces. Les bénéficiaires ont formulé les recommandations suivantes :

- Il faudrait encourager à tous les niveaux les synergies et la collaboration, l'autonomie financière, la diffusion d'informations sur les réseaux sociaux pour faire connaître les activités menées par chaque organisation et le lancement d'activités de plaidoyer pour promouvoir l'Accord-cadre, le programme de la Plateforme des femmes et la résolution 1325 du Conseil de sécurité de l'ONU. Il faudrait aussi diversifier la base des donateurs et mobiliser des ressources auprès du secteur privé.

- Il faudrait allouer davantage de ressources à la Plateforme des femmes pour ses activités, afin d'appuyer globalement les objectifs du Forum régional des femmes de la CIRGL et de renforcer les mouvements de femmes dans la région.

Les organisations de femmes devraient œuvrer en synergie avec les Ministères de la condition féminine pour toutes les questions touchant les femmes, la paix et la sécurité, tandis que les Ministères de la condition féminine devraient plaider continuellement pour la protection, le leadership et l'autonomisation des femmes.